

6. La Commission apprend avec satisfaction qu'une commission a été créée par la Royal Society de Londres pour assurer la publication des lettres de Newton, publication qu'elle souhaitait dans sa recommandation 8 prise lors du Congrès de Stockholm en 1938.

Commission 6. (TÉLÉGRAMMES)

1. La Commission recommande qu'une subvention annuelle de mille deux cents francs-or soit allouée au Bureau des Télégrammes astronomiques.

2. La Commission recommande que le code des télégrammes astronomiques (p. 477 ou 483 des *Transactions of the I.A.U.* 6, 1938), soit modifié de la manière suivante:

(1^o) nom de l'auteur de la découverte;

(2^o) nature de l'objet;

(3^o) nom de l'observateur;

(4^o) groupes habituels donnant la position, suivis de remarques, s'il y a lieu;

(5^o) noms des transmetteurs.

Le Bureau Central des Télégrammes astronomiques décidera s'il convient de communiquer aussi le nom de l'observatoire, ainsi que les noms de tous les intermédiaires.

Commission 8. (ASTRONOMIE MÉRIDienne)

La Commission tient à exprimer sa satisfaction pour les programmes en cours d'exécution aux Etats-Unis et dans l'Union Soviétique, et qui ont pour but de relier le système des nébuleuses extragalactiques avec celui des étoiles fondamentales. La Commission considère que ce travail sera de la plus grande importance pour l'astronomie de position.

Commission 10. (PHÉNOMÈNES PHOTOSPHÉRIQUES)

1. La Commission propose d'accorder à l'Observatoire fédéral de Zürich pour la période qui s'étendra jusqu'au prochain congrès une subvention annuelle de S. frs. 1500, destinée à la publication des cartes héliographiques de la photosphère, qui sont élaborées avec l'aide d'un grand nombre d'observatoires de divers pays.

2. La Commission propose que l'on change son nom actuel de 'Commission des taches solaires et des nombres caractéristiques' en celui plus approprié aux travaux qu'elle réalise actuellement de 'Commission des phénomènes photosphériques'.

3. La Commission recommande que l'on organise une collaboration internationale, sous la direction de l'Observatoire de Zürich, en vue d'une meilleure investigation du développement des taches solaires, soit par l'utilisation des photographies déjà existantes, soit par l'obtention systématisée de photographies fréquentes des détails des groupes.

Commission 11. (PHÉNOMÈNES CHROMOSPHÉRIQUES ET COURONNE SOLAIRE)

1. La Commission recommande que la subvention annuelle de 2700 francs-or accordée par la dernière Assemblée Générale de l'U.A.I. à l'Observatoire de Paris-Meudon pour la publication des cartes synoptiques de la chromosphère solaire, soit renouvelée pour la période qui s'étendra jusqu'au prochain congrès de l'Union.

2. La Commission invite les directeurs des établissements possédant un des spectro-hélioscopes standards que G. E. Hale avait fait construire en 1930, et qui ne l'utilisent pas actuellement, à le remettre en service pour la recherche des éruptions chromosphériques ou, éventuellement, à le prêter à d'autres observatoires mieux placés pour les utiliser.

3. La Commission s'associe à la recommandation de la Commission mixte du Conseil International des Unions Scientifiques pour l'étude des relations entre les phénomènes solaires et terrestres, relative à l'envoi d'ursigrammes sur l'activité solaire par plusieurs

observatoires convenablement répartis en longitude, afin d'éviter les lacunes dues au mauvais temps.

Elle attire l'attention sur la nécessité de diffuser ces ursigrammes quotidiens suivant le même code, à des heures voisines, mais ne se recouvrant pas.

Commission 12. (RADIATION ET SPECTROSCOPIE SOLAIRES)

1. La Commission considère que la publication d'une table révisée du spectre solaire dans le plus court délai possible est de la plus haute importance pour les astronomes qui s'occupent de recherches sur le soleil et sur les spectres stellaires. Pour réduire le délai de publication, la Commission 12 recommande que la table révisée soit limitée à l'intervalle spectral encore inédit de $\lambda 3063$ à $\lambda 6600$, et que les longueurs d'onde soient données dans l'échelle de 1928. À cet effet, la Commission recommande que l'U.A.I. accorde une subvention de £500 ou de \$2000 pour la publication de la table solaire révisée.

Commission 16. (OBSERVATIONS PHYSIQUES DES PLANÈTES)

1. La Commission décide de ne donner des nouveaux noms qu'à des formations lunaires importantes parmi celles qui n'ont pas encore été désignées.

Elle propose de donner le nom de Deslandres à la grande dépression rectangulaire située au sud du mur droit et qui contient les cratères Hell et Lexell.

2. La Commission recommande aux observateurs de la Lune de travailler uniquement sur des gabarits tracés au moyen de photographies à très grande échelle prises dans des conditions d'éclairage appropriées.

Elle recommande aux sections lunaires des associations astronomiques de s'entendre directement entre elles et avec les observatoires bien équipés pour l'obtention de telles photographies.

3. La Commission recommande aux observateurs qui étudient les colorations des planètes, d'utiliser des dispositifs corrigeant la dispersion atmosphérique, lorsque les observations sont faites à une faible hauteur.

Commission 17. (MOUVEMENT ET FIGURE DE LA LUNE)

1. La Commission est unanime à estimer qu'il serait important d'entreprendre la réduction de l'ensemble des observations relatives à la libration de la lune par une méthode rigoureuse. L'exécution de cette grande tâche serait facilitée par la création d'un laboratoire mathématique international, qui serait une section de l'Observatoire International projeté.

2. La Commission est unanime à estimer que les travaux poursuivis par M. C. B. Watts (Washington) sur les irrégularités du limbe lunaire sont importants et méritent tout l'appui de la Commission.

3. La Commission est unanime à donner acte au 'Nautical Almanac Office' de ce que les prédictions d'occultations telles qu'elles sont calculées par ses soins sont fort utiles et contribuent au progrès de la branche de l'Astronomie dont s'occupe la Commission.

Commission 18. (LONGITUDES PAR TÉLÉGRAPHIE SANS FIL)

1. Comme suite aux décisions prises lors de l'Assemblée Générale de Stockholm en 1938, la Commission demande à l'Assemblée Générale que la publication déjà entreprise des Résultats de l'Opération mondiale des Longitudes de 1933 soit liquidée aux moindres frais dans les conditions qui sont précisées dans le Rapport de son Président (voir 'Draft Reports', pp. 87-90) et qui correspondent à un partage exact des dépenses avec l'Association Internationale de Géodésie.